

## AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE

### SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS

#### - Brèves économiques de Tunisie - Semaine du 30 mars au 5 avril 2018

##### Tunisie

- *La Tunisie reporte provisoirement son émission obligataire*
- *Publication du premier rapport de l'OCDE sur l'économie tunisienne*
- *L'inflation s'élève à 7,6% à la fin du premier trimestre 2018*
- *Adoption du projet de loi sur les startups en séance plénière à l'ARP*
- *Nouveaux accords financiers dans le cadre des réunions annuelles de la BID*

##### Libye

- *La NOC signe un contrat avec la filiale italienne de l'entreprise française Artelia pour la réalisation d'une étude portant sur la construction d'un complexe immobilier à Benghazi*
- *Afriqiyah Airways annonce la réunification de ses deux entités de l'Est et de l'Ouest*
- *La NOC annonce le redémarrage de sa production d'éthylène et de polyéthylène*

### TUNISIE

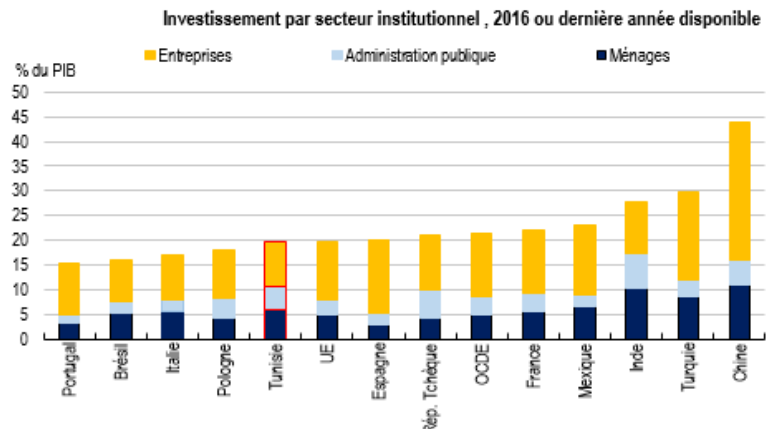
- *La Tunisie reporte provisoirement son émission obligataire*

Le ministre des Finances, M. Ridha Chalhoun, a annoncé lundi 02 avril que la Tunisie ne réaliserait pas d'émission obligataire courant avril, comme cela était initialement attendu. M. Chalhoun estime que la Tunisie ne fait actuellement pas face à de pressions budgétaires suffisantes nécessitant une sortie sur les marchés financiers, alors que les conditions de marché ne semblent pas actuellement satisfaisantes. Pour rappel, la Tunisie a prévu d'emprunter 1 Md \$ (800 M€) sur les marchés obligataires, alors qu'elle fait face à un besoin de financement de près de 13 Mds TND (4,4 Mds €) pour l'ensemble de l'année 2018. Par ailleurs, M. Chalhoun a annoncé que le gouvernement espérait toujours émettre des sukuks islamiques en 2018, et travaillait actuellement, avec le soutien technique de la Banque islamique de développement (BID), sur la mise en œuvre du système juridique et législatif nécessaire.

- *Publication du premier rapport de l'OCDE sur l'économie tunisienne*

L'OCDE a présenté à Tunis le jeudi 29 mars sa [première étude économique](#) pleinement consacrée à l'économie tunisienne, en présence de son chef économiste, M. Alvaro Pereira. Ce rapport livre une analyse approfondie des principaux indicateurs économiques du pays, concernant notamment la dégradation des comptes publics et externes du pays ainsi que le recul de sa croissance potentiel. L'OCDE met particulièrement en avant la faiblesse

structurelle de l'investissement (inférieur à 20% du PIB, et en recul depuis 2010), et notamment l'investissement privé des entreprises (seulement 9% du PIB). Le rapport recommande différents axes de travail, intégrant les recommandations du FMI ainsi que l'exercice *Compact with Africa*, afin d'améliorer le climat des affaires et de lutter contre les disparités régionales notamment en terme d'accès au marché du travail. La mise en œuvre de la refonte du cadre d'investissement, intégrant la nouvelle Loi d'investissement ainsi que la disparition progressive de la dichotomie *on-shore/off-shore*, est particulièrement attendue pour permettre de stimuler les exportations et la croissance tunisienne.



- *L'inflation s'élève à 7,6% à la fin du premier trimestre 2018*

Selon l'Institut national de la statistique (INS), l'indice des prix à la consommation s'est élevé à la fin du premier trimestre 2018 à 7,6% sur un an, contre 7,1% fin février 2018. L'inflation est principalement portée par l'accélération des prix des biens d'alimentation (+9%), des transports (+10%) et des biens d'habillements (+8%). L'inflation atteint ainsi un niveau record, jamais observé depuis la mise en place de la nouvelle base de l'Indice en 2010. Pour rappel, face à cette accélération de l'inflation, la Banque centrale de Tunisie a engagé un resserrement de sa politique monétaire et a notamment décidé début mars 2018 de relever de 75 points de base son taux d'intérêt directeur.

- *Adoption du projet de loi sur les startups en séance plénière à l'ARP*

Le [projet de loi](#) relatif à la promotion des startups en Tunisie a été adopté en séance plénière de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) lundi 2 avril 2018. Il est le pilier d'un nouveau cadre réglementaire nommé « *Startup Act* » visant à renforcer l'attractivité de la Tunisie pour les jeunes entreprises – ce dernier comprend notamment la simplification des procédures administratives, la facilitation de l'accès au financement et le soutien à l'entrepreneuriat. La loi crée également un Label *Startup* et met en place un certain nombre d'avantages fiscaux, avec, à terme, l'objectif de faire de la Tunisie un hub entrepreneurial.

- *Nouveaux accords financiers dans le cadre des réunions annuelles de la BID*

Les rencontres annuelles de la BID se sont déroulées du 1<sup>er</sup> au 5 avril 2018 à Tunis. Au cours de ce sommet, le bureau exécutif de la BID a signé un nouveau partenariat stratégique avec la Tunisie couvrant les trois prochaines années. La banque de développement, qui a déjà octroyé 2,2 Mds \$ (1,8 Mds €) à la Tunisie depuis la révolution, a annoncé un renforcement de ses financements sur les prochaines années. A ce titre, la BID a approuvé le financement de deux projets (augmentation des capacités de production de la STEG et montée en niveau des hôpitaux de Thala et de Dahmani) pour un montant total de 184 M\$. D'autre part, un accord de prêt budgétaire de 1,5 Mds \$ (1,2 Mds €) sur les trois prochaines années a également été signé avec la Société islamique internationale de financement du commerce (SIFC), filiale du groupe BID. Par ailleurs, elle devrait également développer différents outils de financement visant à soutenir les exportations et la compétitivité des entreprises tunisiennes. Enfin, la BID a annoncé le lancement d'un nouveau fonds régional de 500 M\$ (410 M€), baptisé "*Transform*", qui vise à soutenir les PME et start-up dans le domaine des nouvelles technologies.

## LIBYE

- *La NOC signe un contrat avec la filiale italienne de l'entreprise française Artelia pour la réalisation d'une étude portant sur la construction d'un complexe immobilier à Benghazi*

La *National Oil Corporation* (NOC) a déclaré mercredi 4 avril avoir signé un contrat avec la filiale italienne de l'entreprise Artelia, groupe français d'ingénierie, de management de projet et de conseil dans les domaines du bâtiment, de l'eau, des transports et de la ville notamment, afin de réaliser une étude concernant la construction d'un ensemble immobilier à Benghazi. Ce nouveau complexe serait susceptible d'accueillir à terme le nouveau siège de la NOC à Benghazi (où elle se trouvait initialement), ainsi que la branche Est de la Banque centrale de Libye, le ministère du Pétrole, un ensemble hôtelier ou encore un important centre de conférence. A ce stade, Artelia est simplement chargée de la réalisation des études techniques depuis l'Europe, la réalisation du projet restant encore incertaine.

- *Afriqiyah Airways annonce la réunification de ses deux entités de l'Est et de l'Ouest*

La *Libyan African Aviation Holding Company* (LAAHC) a annoncé mardi 3 avril que les deux entités de l'Est et de l'Ouest de sa compagnie aérienne *Afriqiyah Airways*, distinctes depuis 2014, allaient se regrouper, mettant ainsi fin au conflit juridique concernant la gouvernance de l'entreprise. Les Conseils d'administration des deux entités devraient ainsi prochainement se réunir, sous la présidence de M. Abu Bakr Al-Qadi.

- *La NOC annonce le redémarrage de sa production d'éthylène et de polyéthylène*

La *National Oil Corporation* a annoncé le redémarrage des usines de production d'éthylène et de polyéthylène au sein du complexe pétrolier et gazier de Ras Lanuf. Celui-ci a récemment connu de nombreux travaux de mise à niveau, financés par les différents crédits budgétaires accordés à la NOC, et permettant le redémarrage d'un certain nombre d'activités arrêtées suite à la dégradation des infrastructures au cours des dernières années. L'usine d'éthylène était inactive depuis 2011, alors que celle de polyéthylène est à l'arrêt depuis 2013.